

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 138 (2012)  
**Heft:** 21: Critique du développement durable

**Vorwort:** Rediscuter la durabilité  
**Autor:** Poel, Cedric van der

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉDITORIAL REDISCUETER LA DURABILITÉ

Observateurs privilégiés du monde de la construction, nous avons pu entendre les bruissements, voir les prémisses de critiques du label Minergie. Mais face à la montée en puissance marketing de ce label, devenu garantie pour les autorités politiques – acteurs incontournables de la construction –, d'une « manière de bâtir » technologique, soutenable et avantageuse dans sa consommation d'énergie de chauffage, personne n'osait réellement sortir du bois.

C'est justement dans un livre consacré à ce matériau que ces critiques trouvent un écho pertinent. Dans un chapitre intitulé *Lowtech versus Hightech. Eine Minergie-Kritik* (voir p. 7), dont nous proposons une traduction dans ce numéro, les auteurs soulignent sans excès mais sans ambiguïté les limites d'un système qui, pour être devenu dogme, risque de créer plus de problèmes qu'il n'en résout. Tout d'abord, basé sur un « paradigme technique » particulier, celui d'une étanchéité absolue de l'enveloppe combiné avec une ventilation artificielle, ce label ignore superbement les autres moyens d'atteindre des performances environnementales de qualité, enterrant ainsi toute autre velléité d'innovation, qu'elle soit technologique ou méthodologique. Ensuite, empêtré dans sa posture technophile, il néglige la question des énergies grises nécessaires à la construction d'un bâtiment. Cette problématique est pourtant abordée par la profession. Les réalisations qui tentent d'en limiter la consommation, notamment par le réemploi, existent. Pour terminer, ce dispositif technologique fait fi d'une donnée anthropologique de base : celui du rapport affectif et sensuel de l'être humain à son habitat.

Ces critiques du label Minergie ne peuvent-elles pas être élargies à ce qu'est devenu l'idéologie du 21<sup>e</sup> siècle, le développement durable ? Il ne s'agit pas de balayer d'une main hautaine l'urgence écologique dans laquelle nous nous trouvons, mais de « rediscuter » la durabilité. Et c'est ce que se proposent de faire la revue *criticat* et le collectif belge Rotor lors de la prochaine Triennale d'architecture d'Oslo en été 2013, dont ils ont été nommés commissaires. Par un retour aux sources de l'écologie politique, ils souhaitent questionner ce qu'ils appellent le « mariage forcé » de la croissance et de la durabilité et observer le « consensus anesthésiant » engendré par ce paradoxe. A l'instar de la future biennale, les positions critiques que nous relayons dans ce numéro de *TRACÉS* n'ont d'autre but que de « restaurer la contribution de l'architecture » à ce débat !

*Cedric van der Poel*

